

## En 2021, la direction poursuit son projet de démolition de nos emplois, métiers et compétences. Défendons-les collectivement !

02/02/21

**La CGT Lardy** : syndicat de site pour tous les salariés du CTL  
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Visiblement décidée à poursuivre sur sa lancée de 2020, la direction engage l'année en maintenant le chômage partiel au moins jusqu'à mi-avril. De la même façon qu'en 2020, les décisions techniques sont prises uniquement sous le prisme de la réduction des coûts.

Tout cela pose des questions des plus inquiétantes pour l'avenir de nos emplois (Renault comme sous-traitants), de nos métiers (réduction drastique des essais) comme de nos compétences (décroissance des activités traditionnelles de Lardy sans aucune annonce de nouvelles activités sur le site).

La direction de l'Etablissement a de nouveau refusé de répondre aux inquiétudes légitimes des salariés du site lors du CSE de la semaine dernière, repoussant les réponses à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre (voire début du 2<sup>ème</sup>) avec la venue de directeurs des essais et de la Mécanique.

Nous nous sommes déjà mobilisés et nous continuerons à le faire pour exiger des réponses claires de la part de la direction. Continuons à faire grossir la pétition pour la défense des emplois et des activités de Lardy (plus de 300 signataires de Lardy et plus de 700 soutiens extérieurs). Et joignons-nous ce jeudi 4 février à la mobilisation nationale interprofessionnelle en faisant grève et en manifestant à Paris (départ 14h de la place de la République).

### Chômage partiel : c'est reparti pour un tour, au moins jusqu'à mi-avril...

Si la direction n'a réussi à avoir l'aval d'aucun syndicat pour mettre en place une nouvelle salve de chômage partiel, elle a décidé d'imposer une Décision Unilatérale de l'Employeur. Hier lundi 1<sup>er</sup> février, elle a indiqué en CSE extraordinaire que **le chômage partiel du vendredi serait poursuivi au moins jusqu'à mi-avril (voire mi-août)**. Comme depuis quelques mois, il ne concernerait qu'une partie des salariés, conduisant une fois encore à des injustices d'autant plus durement ressenties que la crise sanitaire se poursuit.

### Toujours aucune reconnaissance pour les salariés à 100% sur site

A l'occasion de ce CSE, **les élus CGT ont de nouveau réclamé une reconnaissance financière pour les salariés obligés de venir travailler à 100% sur site**, parfois dès le premier confinement de mars 2020. La direction de l'Etablissement a maintenu sa position du précédent CSE. Aucune compensation financière n'est prévue. Les salariés devront donc se contenter des « remerciements » des directeurs Métier. Des « merci » qui ne coûtent qu'un peu de salive et quelques minutes du temps visiblement si précieux des grands décideurs de l'entreprise !

### Ne nous laissons pas faire, faisons-nous entendre !

#### Signons et faisons signer la PETITION

Pour dire « non » aux 900 suppressions d'emplois (200 Renault et 700 sous-traitants) et pour exiger des activités pour le site de Lardy : « *Je défends les emplois et les activités du site de Renault-Lardy (91)* »

Pour une signature de la pétition en ligne :  
scannez le QR-code :



ou allez sur :

<https://forms.gle/yFprWpQECsNvsior8>

**Contre les licenciements et les suppressions d'emplois, le démantèlement des services publics et le développement de la précarité, la CGT, la FSU, Solidaires et des organisations de la jeunesse (Unef, UNL, MNL, FIDL) appellent à une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle le jeudi 4 février.**

**La CGT et SUD-Lardy appellent les salariés du site à se mettre en grève (appel couvre la journée) et à manifester à Paris le jeudi 4 février – Départ 14h République**

Départ collectif depuis Lardy (RDV 12h30 devant le CSE) – envoyez un mail à [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com) pour vous inscrire

## Rémunération maintenue en chômage mais la pression sur nos congés s'accroît

Le nouveau « Contrat de Solidarité et d'Avenir » 2021 prévoit, comme en 2020, le maintien de la rémunération à 100% du net en chômage partiel. Mais, comme en 2020, la ponction d'un jour de congé pour 5 jours de chômage réduit fortement la contribution de l'entreprise. **D'autant plus que le nouvel accord conduira l'entreprise à ponctionner les compteurs de congés principaux et d'ancienneté une fois que le compteur CTI est vide !**

### Quel plan de charge pour 2021 ? Quels projets et dans quelles conditions ?

Avec le gel du projet EU7 Diesel (la décision finale devant être prise dans quelques semaines), l'activité « Moteurs » de Lardy sera tirée en 2021 par le développement du HR12 dont les diverses déclinaisons alimenteraient la quasi-totalité des moteurs Essence et Hybride de la gamme.

Une version 4 cylindres/atmosphérique est également prévue mais les échanges techniques actuels ont de quoi inquiéter. Comme le projet part en retard du fait des réductions budgétaires 2020/21, plusieurs boucles de développement risquent d'être supprimées. Il est même envisagé de n'avoir que des boucles « Indus » et donc de supprimer tous les supports d'essais à Lardy pour l'Innov et l'AVP !

**Du point de vue de la charge de travail, du plan de charge des bancs d'essais comme de la qualité du travail, ce serait une très mauvaise nouvelle.**

Tout faire par simulation, un rêve que nos grands patrons caressent depuis longtemps. La réalité de la technique ne le permet pas ? Seule leur volonté de réduire les coûts le rend indispensable !

#### « Effort des dirigeants », comment peuvent-ils oser ?

La direction sent que le choix financier d'imposer le chômage partiel dans l'ingénierie est de moins en moins accepté par les salariés (l'ensemble des syndicats représentatifs de Lardy s'est prononcé « contre » cette décision hier en CSE extraordinaire, ce qui n'empêche pas la direction de l'appliquer).

Pour tenter de faire passer la pilule, la direction a osé indiquer que les dirigeants de l'entreprise allaient faire des « efforts »... Mais lesquels ?

Eh bien, « s'ils sont amenés à être placés en APLD (Activité Partielle de Longue Durée), ils contribueront dans les mêmes proportions que les autres salariés ». Non, pas possible ? Sont-ils habitués à avoir des passe-droits pour avoir besoin de préciser cela ?

Deuxièmement, « les résultats économiques résultant de la baisse de l'activité ont un impact significatif sur la part variable annuelle de cette population ». Sortez les violons, c'est maintenant qu'il faudrait les plaindre !

Et, cerise sur le gâteau, « dans le cadre plus général de la politique salariale de l'entreprise, l'entreprise appliquera des principes de modération salariale pour ses cadres dirigeants ». Tant de générosité, franchement, ça nous ferait presque regretter notre ancien PDG C. Ghosn qui avait (officiellement) baissé son salaire de 30% en 2018.

Tout cela serait risible si les Négociations Annuelles Obligatoires qui sont censées discuter des augmentations de salaires ne s'ouvraient justement pas ce jeudi 4 février (2<sup>ème</sup> réunion le 22 février).

RENAULT REFLECHIT A L'AVENIR DE NOS EMPLOIS



### Pour les nouvelles activités sur le site de Lardy, c'est toujours « silence radio »

Nous exigeons depuis maintenant plusieurs mois des réponses claires sur les projets d'avenir et les nouvelles activités qui devraient maintenir tous les emplois sur le site de Lardy. Il n'y a aucune raison technique qu'un site de Recherche&Développement comme le CTL voie ses effectifs réduits d'un tiers alors que les défis environnementaux sont au cœur du débat démocratique. Par ailleurs, même si le nombre de projets ou de sujets à traiter était amené à baisser, cela devrait être l'occasion de s'y atteler avec plus de moyens humains et matériels plutôt que de faire du « quick and dirty » (« rapide et sale ») le mode de développement habituel.

La semaine dernière, lors d'une réunion CSE nous avons posé de nombreuses questions à la Direction sur les projets, les moyens d'essais et l'avenir de l'activité à Lardy. La direction a refusé de répondre à nos questions. Dans le même temps lors du CSE de Villiers-Saint-Frédéric, la direction a annoncé qu'une partie des activités « Pile à Combustible » annoncées dans le cadre de la co-entreprise avec Plug Power seraient attribuées au site de VSF. Pourquoi rien n'est annoncé pour le site de Lardy ? Pourquoi ce mutisme des directions Métier comme de la direction de l'Etablissement ?

**Tout cela a assez duré, nous n'accepterons pas de laisser le site mourir à petit feu !**